



الهيئة المغربية لسوق الرساميل
+ال٥٥E+ +٥٤٢٥٥٥٤+ | ٥٤٥٥٥٥ | ٤٤٥٥٥٥
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX

Rabat, le 06 avril 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Déclaration de franchissement de seuil de participation FS/EM/08/2023

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public que Monsieur Olivier Puech, a déclaré avoir cédé sur le marché de blocs, le 28 mars 2023, 53 098 actions Timar au cours unitaire de 450 dirhams au profit de la société Financière Clasquin Euromed, franchissant directement à la baisse les seuils de participation de 10% et 5% dans le capital de ladite société.

Suite à cette transaction, Monsieur Olivier Puech déclare ne plus détenir aucune action Timar.

Dans les six mois qui suivent le franchissement des seuils précités, Monsieur Olivier Puech envisage de siéger au conseil d'administration de la société Timar.

Autorité Marocaine du Marché des Capitaux :

Tél : 05 37 68 89 75

E-Mail : information_financiere@ammc.ma